

**EXTRAIT**

Du Registre des Délibérations du Comité du  
Syndicat Mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes

**Séance du 27 janvier 2016**

**Objet :**  
**Demande de subventions**  
**Europe**  
**Programme Interreg Marittimo**

**L'an deux mille seize et le vingt sept janvier à 17h45**  
Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean THAON**

**N° 1601/09**

**Présents ou représentés :**

**MM.** THAON, BLANCHI, CONSTANT, FRERE, GALLO, GINESY, LOMBARDO, MASSEGLIA, QUERCIA, SCIBETTA, TUJAGUE, VIAUD,

**MMES** BORCHIO-FONTIMP, BRUNN, DESCHAIRES, DUHALDE-GUIGNARD, DUMONT, FERRAND, ISNART, LEHMANN-SOULIE, OLIVIER, PENIELLO, ROUANET, SIEGEL, TOMASINI,

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'une des vocations fondamentales du Syndicat Mixte consiste à promouvoir le rayonnement de la musique dans la zone de montagne en y créant, outre la pédagogie appliquée, un climat culturel égal à celui du littoral.

Afin de développer nos manifestations culturelles, une coopération entre le Syndicat Mixte et la structure GIP FIPAN qui dépend du Rectorat des Alpes-Maritimes va nous permettre de collaborer à un projet européen transfrontalier «Musica Viva : un pays de musique» pour valoriser le patrimoine et l'histoire musicale transfrontalière.

En conséquence, le Président propose de solliciter pour 2016 de l'Union Européenne, des subventions afin d'intégrer l'opération «Musica Viva : Un pays de musique» dans le cadre du programme Interreg Marittimo 2014-2020.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité décide à **l'unanimité** de :

- solliciter des subventions auprès de l'Union Européenne pour intégrer le projet européen transfrontalier « Musica Viva : un pays de musique» dans le cadre du programme Interreg MARITTIMO 2014-2020,

- charger le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

**Le Président,**  
**Jean THAON**

